

avec leurs familles; celles qui offrent des garanties suffisantes de bonne conduite et de capacité sont adressées aux personnes et aux patrons qui demandent au Refuge des servantes ou des ouvrières; les malades ou les infirmes sont hospitalisées; enfin, les meilleures, celles que la grâce a touchées et qui veulent réparer par la prière et la pénitence le mal qu'elles ou leurs compagnes ont pu commettre, celles-là entrent au Refuge de Béthanie, créé par le tiers ordre cloîtré de Saint-Dominique. Dix jeunes filles sortant du Refuge de Bruges s'y trouvent en ce moment.

Nous aimerions à parler plus longuement de l'action de cette œuvre remarquable. Malheureusement, la volonté formelle de ces Dames ferme la bouche au dévoué Secrétaire général de la Société de patronage des mendiants et vagabonds, chaque fois qu'il publie un rapport. La statistique, indiscrete par définition, va cependant nous permettre de juger les résultats obtenus. En 1897, sur 234 femmes ou filles sorties du Refuge, on en a compté 24 qui ont été envoyées au Dépôt et 50 qui sont revenues au Refuge dans le cours de l'année (1). Comme les récidives ont presque toujours lieu dans les trois ou quatre premiers mois après la sortie, on peut considérer que les deux tiers environ des ex-pensionnaires sont reclassées.

C'est un résultat dont peuvent être fiers tous ceux qui collaborent à cette œuvre de relèvement (2).

LOUIS RIVIÈRE.

(1) Parmi ces femmes envoyées au Dépôt, plusieurs furent d'autorité renvoyées du Refuge comme indignes, et, parmi celles qui revinrent au Refuge, plusieurs devaient y rentrer forcément à cause de leur incapacité au travail ou de leurs infirmités; c'étaient des rentrantes plutôt que des récidives.

(2) On trouvera des détails plus circonstanciés sur le fonctionnement du Refuge de Bruges dans le remarquable rapport présenté au troisième Congrès international d'Anvers par M^{me} la baronne van Caloen de Basseghem, secrétaire du Comité de patronage. La lecture de ce travail et les explications verbales de M. l'abbé Ronsse ont été nos principales sources d'information pour la rédaction de cet article.

LA TRANSPORTATION

ET LES TRAVAUX FORCÉS EN RUSSIE

M. le Dr Dmitri Drill, jurisconsulte du Ministère de la Justice, à Saint-Petersbourg, a visité la Nouvelle-Calédonie et, grâce à l'amabilité extrême du Ministère des Colonies, il a pu étudier sur place la transportation française, les travaux forcés et leurs résultats, ainsi que l'application de la loi de 1883 sur les récidivistes. Peu de temps après, dans le même but, il a entrepris un voyage à l'île de Sakhaline (*Revue*, 1897, p. 1445).

Ce qui a surtout paru très instructif à l'auteur et ce qui, en effet, présente une grande force probante, c'est la comparaison minutieuse faite, en un laps de temps très court, entre les institutions françaises et russes.

Le pays, la nationalité, le degré de culture, les mœurs, les habitudes, les procédés, tout est différent... Malgré cela, dans ses bases essentielles, la transportation, dans un pays, présente les mêmes caractères que dans l'autre. Cette analogie provient certainement de l'identité de toutes les données du problème.

La colonisation pénitentiaire, qui est le côté essentiel de la transportation, a intéressé l'auteur au plus haut degré. Les travaux forcés ne sont qu'un accessoire, qui n'a même pas de lien direct avec la transportation.

Les travaux forcés peuvent s'accomplir avec les mêmes facilités à Sakhaline, près de Nertschinsk ou dans tous les gouvernements et provinces de la Russie. La différence ne consistera guère qu'en ce que, par exemple, dans les provinces éloignées, le traitement du condamné sera plus ou moins coûteux que dans les provinces centrales. La peine ne gagnera ni ne perdra en changeant de place.

La déportation commence seulement au jour où le condamné a achevé ses travaux forcés; ce n'est qu'à partir de son transfert qu'il entre dans la catégorie des *déportés* proprement dits, avec les obligations que comporte cette qualité.

En Nouvelle-Calédonie, où les colons libres se prononcent énergiquement contre la transportation, l'auteur a entendu les déclarations de ces colons qui ne font, à vrai dire, aucune objection aux travaux forcés (qui consentiraient même très bien à ce qu'on en développât l'application), mais qui réclament à cor et à cri qu'on délivre la colonie des libérés qui l'infestent.

A l'île de Sakhaline on remarque le type de transportation dont le principe est basé sur un système d'assistance très large aux libérés, — seul système, au moyen duquel il soit possible d'organiser la déportation avec un espoir quelconque de réussite. Sans cette assistance, les condamnés, arrachés à leur famille et à leur milieu, seraient en général, après avoir quitté les travaux forcés, voués à une existence misérable, au vagabondage, qui prédispose au crime; par conséquent la déportation deviendrait une lourde charge, imméritée, pour la population locale, comme cela a lieu en Sibérie.

Les colonies (1) établies à grands frais par le Gouvernement constituent incontestablement le côté le plus intéressant du système adopté à Sakhaline.

L'état montagneux de l'île, l'absence de terrains propres à la colonisation, l'excès de population de certaines anciennes bourgades, le nombre trop considérable de déportés qui, ayant déjà subi les travaux forcés, n'ont pas encore été envoyés aux colonies, la multitude de gens sans domicile, les plaintes très fréquentes sur le climat, sur les mauvaises récoltes, la tendance très accentuée des déportés à abandonner leur *home* et leur installation pour se transplanter sur le continent, où forcément ils doivent tout recommencer, tout cet ensemble de circonstances et de griefs a porté, dès le premier abord, M. Drill à étudier ce que représente l'île de Sakhaline au point de vue de la colonisation pénitentiaire, colonie qui doit absorber la grande quantité de déportés arrivant de la Russie d'Europe et d'Asie.

L'auteur ne pouvant éclaircir cette question par ses seuls moyens d'investigation s'est adressé à une personne très compétente, l'inspecteur de l'Administration rurale de l'île, M. Friken, qui sert depuis longtemps à Sakhaline. Les conclusions de ce fonctionnaire sont que :

« 1° Les parties du centre et du sud de Sakhaline sont propres à l'agriculture;

» 2° Les deux tiers de l'île sont couverts de montagnes et un petit nombre de leurs vallées sont cultivables;

(1) C'est-à-dire les villages où l'Administration envoie les libérés, à l'expiration de leur peine des travaux forcés, et où ils s'établissent.

» 3° D'après des calculs approximatifs, on trouverait des terrains pour 3.500 nouvelles familles, en comptant trois *désiatines* (1) par ménage.

On pourrait encore augmenter la superficie de ces terrains de colonisation, par des travaux très pénibles et très coûteux, c'est-à-dire par le dessèchement des marais, par le défrichement des forêts, etc.; mais les déportés ne peuvent se faire à l'idée d'exécuter de pareils travaux, car ils ne regardent jamais leur séjour dans l'île que comme un exil temporaire et de courte durée.

Quant à la question de savoir si la colonisation pénitentiaire s'est consolidée, il faut malheureusement y répondre négativement.

L'inspecteur de l'Administration rurale affirme que la dixième partie seulement des ménages d'agriculteurs a une certaine valeur.

La moitié des neuf dixièmes de ces ménages travaille pour la forme, afin d'acquérir le droit de devenir « paysans-déportés » (2); l'autre moitié ne travaille pas du tout et se livre au vagabondage. Ces colons restent dans leurs villages tant qu'ils reçoivent la ration mensuelle de vivres; mais, même pendant cette période, ils vagabondent dans les villages voisins. Quand les rations ne sont plus distribuées, c'est-à-dire après deux ou trois ans, ils se dispersent de tous les côtés, ce qui augmente le nombre des gens sans feu ni lieu.

Dans l'arrondissement d'Alexandrovsk, les colons forcés sans domicile représentent 59 0/0 et les paysans-déportés 54 0/0 de la population; dans l'arrondissement de Timov, les premiers représentent 190/0, les seconds 39 0/0 de la population; dans l'arrondissement de Korsakof, les premiers représentent 44 0/0, les seconds 50 0/0.

Il faut remarquer cependant qu'au nombre des colons forcés et des paysans-déportés qualifiés sans domicile, on ne compte que ceux qui n'ont pas même commencé à organiser leur existence, tandis que ceux qui ont simplement commencé à installer leur ménage, d'une manière quelconque, sont comptés comme propriétaires.

M. Drill a même entendu dire que les colons propriétaires diligents sont souvent persécutés par les autres colons comme cherchant à se faire bien voir des supérieurs pour gagner leur faveur.

La catégorie des « sans domicile » se recrute, d'une part, parmi les colons demeurant plus ou moins longtemps dans les villages, recevant des rations du Gouvernement, et, d'autre part, parmi les déportés

(1) La *désiatine* vaut environ 1 hectare 768 ares.

(2) A l'expiration des travaux forcés, on devient « colon forcé » et, après un certain temps, variable suivant les circonstances, « paysan-déporté ». Celui-ci peut repasser sur le continent.

qui, en raison du défaut de terrains, attendent, souvent pendant une année et même davantage, leur envoi dans une colonie (village). Les uns et les autres vivent au jour le jour, de ressources accidentelles, souvent même illégales ou immorales, comme le recel, la vente de l'eau-de-vie, la débauche.

Ils se plaignent de ne pouvoir trouver du travail, de ne pouvoir se rendre sur le continent pour gagner leur vie. Souvent les artisans, ne sachant pas labourer la terre et ne possédant pas d'autre métier, se trouvent ainsi forcés de se livrer au vagabondage et, par suite, s'habituent à l'oisiveté.

L'Administration pénitentiaire s'efforce de les aider en leur cherchant du travail; on les emploie à la construction des maisons, des chalands ou des routes, au transport de la houille, etc. Dans les circonstances extrêmes, on les nourrit à la marmite commune de l'Administration, comme le cas s'est présenté, en 1894, lorsque plus de cent individus insistèrent avec obstination auprès du gouverneur de l'île pour obtenir la ration.

La quantité de maisons inachevées, à peine couvertes ou même abandonnées et l'absence de dépendances démontrent que les habitants regardent leur séjour comme un exil forcé, mais essentiellement provisoire. Les terres ne sont pas fertilisées.

Au dire de l'inspecteur de l'arrondissement de Timov, d'accord avec la statistique des ménages de déportés, 80 0/0 de ces ménages ne peuvent pas même satisfaire à leurs besoins quotidiens.

Tous les déportés, colons forcés ou paysans-déportés, se plaignent de la dureté de la vie, du manque de pain et de vivres ou de travail, des mauvaises récoltes, de la rigueur du climat et en général des déplorables conditions de l'existence à Sakhaline, étant même réduits à souffrir de la faim.

M. Drill a entendu les plaintes de femmes qui avaient suivi leurs maris : si elles avaient su ce qu'était la vie à Sakhaline, elles n'auraient jamais consenti à les accompagner en exil ! D'après l'inspecteur, les habitants ne rêvent que de partir, afin d'aller finir leur vie sur le continent. Il est très rare que les déportés, après leur libération définitive, consentent à rester à Sakhaline; même les habitants des bourgades riches et anciennes, comme Korsakovka et Novo-Mikhaïlovka, cherchent à quitter le pays. Si quelque chose les retient, c'est le manque d'argent : « Je ne puis pas encore arriver à payer le fisc » ; « Je dois trop » ; « Je n'ai pas encore assez d'argent pour le voyage ». Telles sont leurs plaintes et leurs espérances.

Parmi les habitants des bourgades de Sakhaline il en existe cer-

tainement de relativement aisées, surtout dans les régions où se trouvent les prisons, qui constituent les centres plus ou moins importants de l'Administration. Mais ce n'est pas l'agriculture qui les a rendus prospères, exemple : Korsakovka, dont l'aisance provient du trafic de l'eau-de-vie, qui autrefois était délivrée librement par l'Administration de l'île aux habitants. Dans la même situation se trouvent les centres comme Alexandrovskoë, Novo-Mikhaïlovskoë et Rikovskoë, où sont exercées différentes professions souvent assez douteuses.

Suivant les données de M. Friken, on voit que, sur les 37 villages de l'arrondissement d'Alexandrovsk, dans 4 villages seulement la récolte assure leur nourriture aux habitants, qui peuvent garder une réserve pour l'ensemencement; dans l'arrondissement de Timov, sur 21 villages, 7 seulement, et sur 58 villages de l'arrondissement de Korsakov, 17 seulement peuvent subvenir à la nourriture de leurs habitants.

On donne quelquefois comme preuve de la réussite de la colonisation à Sakhaline le fait que l'Administration pénitentiaire achète aux déportés une grande quantité de denrées. Ainsi, en 1895, on a acheté 2.942 pouds (1) de fourrage, pour une somme de 2.942 roubles; 8.049 pouds de poisson salé pour 8,382 roubles; de la viande et des légumes pour 43.085 roubles et 10.948 pouds de blé pour 13,381 roubles, le tout montant à la somme de 67.792 roubles.

Ces chiffres sont imposants; mais, si on réfléchit que les ménages sont au nombre de 5.235, on trouve la somme de 13 roubles pour chacun d'eux, alors que la plupart sont composés de plusieurs têtes. Il faut encore compter que l'Administration a payé 21.776 roubles pour le transport de différents matériaux; et c'est ainsi que le chiffre des recettes perçues par les libérés monte à 89,568 roubles. Mais ce revenu de l'année entière des ménages ne se compose pas toujours exclusivement de la vente du surplus de ce qu'ils ne consomment pas; il leur arrive souvent de vendre même le nécessaire.

Sous une forme ou sous une autre, les colons reçoivent de l'Administration pénitentiaire ou de ses employés presque toutes les avances dont ils ont besoin.

En raison du faible marché du pays, l'Administration pénitentiaire est forcée de créer un marché pour l'écoulement des produits agricoles des colons, en les achetant pour les prisons à un prix relativement assez élevé, et en sacrifiant, dit-on, pour procurer à ses colons du travail, la production de ses prisons. Cet ordre de choses, qui est

(1) Le poud vaut 16 kilos.

la conséquence directe des essais de colonisation pénitentiaire, est peu avantageux pour le Trésor, qui, malgré les demandes actuelles de bras pour les travaux du chemin de fer, perd ainsi la possibilité d'exploiter normalement le travail des condamnés aux travaux forcés.

Le travail fourni par les commandes de la population libre est assez rare à l'île de Sakhaline; aussi, pour pouvoir se procurer différents objets, comme l'eau-de-vie, qui n'est que trop recherchée! les colons vendent-ils souvent au fisc des produits de première nécessité et végètent, ensuite, insuffisamment nourris.

L'auteur connaît personnellement des cas dans lesquels des libérés, pour pouvoir quitter le pays, ont vendu au fisc tout ce qu'ils possédaient.

Quelle est la qualité des produits agricoles des colons? On en jugera par l'expérience qui a été faite sur la fourniture du blé des colons à l'intendance. On a constaté qu'une grande quantité des grains sont mauvais, souvent pas mûrs et contiennent des mélanges. L'Administration s'est vue forcée de fournir le blé de ses entrepôts à l'intendance, gardant pour elle les grains achetés chez les colons.

L'insuccès de la colonisation pénitentiaire agricole paraît donc évident. Les causes en sont nombreuses :

1^o Il y a peu de temps encore, la déportation et les travaux forcés n'étaient pas exécutés dans les conditions où ils auraient dû l'être. L'auteur a entendu des témoins mêmes raconter que les médecins, au lieu de prescrire des remèdes, ordonnaient la peine des verges.

2^o Le choix malheureux des endroits à peupler ou l'excès de population; quand la culture régulière devient impossible, les colons se trouvent obligés de mener une vie de privations.

Ainsi, au village Sobolinoë, de 30 lots destinés par l'inspecteur aux colons, on en a fait 70, sans compter encore 19 lots libres, ce qui fait, en réalité, 89 lots! L'auteur cite plusieurs exemples : les villages de Daldagan, de Taulan, de Tchernolesié ont été bâtis sur des marais, et la culture du blé y est impossible!

Il décrit les difficultés presque insurmontables auxquelles se heurtent des malheureux, qui, avec des instruments absolument primitifs, des ustensiles grossiers, vont chercher des terres vierges pour leur installation. Ils sont abandonnés à leurs propres forces. Ils sont obligés de perdre énormément de temps pour aller chercher leur ration mensuelle dans des dépôts (1) souvent fort éloignés. Les

(1) Magasins administratifs dans les villages.

travaux dans les forêts vierges sont extrêmement pénibles. On dit que les vrais travaux forcés se trouvent à la colonisation et non aux prisons.

L'Administration, de son côté, fait tout son possible pour aider les colonisateurs très nombreux en leur avançant des grains, des instruments de culture, du bétail et autres objets de première utilité; mais toutes ces avances sont insuffisantes comme quantité et de qualité très inférieure; souvent même, les demandes restent sans réponse. L'intérêt est de 6 0/0.

L'endettement de la population est considérable. Les seules dettes envers le Gouvernement montaient, le 1^{er} janvier 1896, à 187.599 roubles, ce qui représente pour chaque débiteur 70 roubles et demi. Le chiffre le plus élevé, parmi ces dettes, est de 203 roubles par personne dans l'arrondissement d'Alexandrovsk, de 458 roubles à Timov et de 153 roubles à Korsakov.

Sans parler d'autres causes très fréquentes, la mort d'une vache ou d'un cheval conduit fatalement à la misère complète.

A côté de ces causes externes d'insuccès de la colonisation à Sakhaline, il faut citer les causes internes tenant à la population même.

Une quantité considérable de déportés achèvent leurs travaux forcés à un âge plus ou moins avancé, lorsque leur énergie s'est déjà affaiblie et qu'il leur est difficile de travailler à une installation rurale.

La population pénitentiaire, en raison du genre d'existence qu'elle mène, vieillit et s'affaiblit très vite. Certes, on rencontre des gens robustes, mais ils sont peu nombreux.

Il faut d'ailleurs dire que, parmi les condamnés aux travaux forcés, ce sont les plus jeunes et les plus vigoureux qui sont choisis pour être transportés à Sakhaline.

Tous les criminels qui arrivent à Sakhaline subissent la visite médicale, d'ailleurs très sommaire, bornée simplement à l'examen de leur état extérieur, comme l'a expliqué le chef du service médical. Les mêmes visites se renouvellent une ou deux fois dans le courant de l'année, avant le commencement des travaux, et alors les examinés se divisent en catégories de débiles et d'incapables pour les travaux.

En 1895, on a compté comme débiles 14 0/0 d'hommes et 8 0/0 de femmes; comme incapables pour les travaux, 3 0/0 d'hommes et 1 0/0 de femmes.

Il arrive souvent que les résultats de la visite médicale sont plus mauvais.

Tous ces débiles deviendront plus tard encore plus délicats, par

suite du régime des prisons, et alors on les enverra travailler à l'agriculture dans les forêts vierges!

D'après les rapports médicaux, la nourriture des condamnés est absolument insuffisante; les affections gastriques, la phtisie et l'anémie en sont la conséquence. La nourriture se compose de viande en très petite quantité et de poissons salés; les légumes manquent presque totalement.

Sur la demande de l'ingénieur des mines d'aujourd'hui, on vient d'augmenter la nourriture des travailleurs dans les mines. Mais les condamnés continuent à être soumis au même régime.

Les prisons de Sakhaline et en général une grande partie de nos prisons n'habituent pas les prisonniers au travail et, au contraire, affaiblissent même en eux l'idée du travail. Les détenus y prennent plutôt un penchant au crime.

Plusieurs exemples cités par l'auteur démontrent que les condamnés aux travaux forcés, vu l'insuffisance de la nourriture et la corruption de l'air dans les chambres, travaillent mal; leur état moral est déplorable; ils deviennent neurasthéniques.

Le travail des déportés à Sakhaline n'est, en général, pas dur, mais les règlements, le régime, l'organisation de la vie quotidienne sont extrêmement défectueux. Outre ces conditions défavorables, il existe encore d'autres causes.

La répartition des condamnés sur les différents travaux dépend surtout des employés subalternes des prisons, qui tolèrent parfois des irrégularités ou des abus. Il arrive souvent qu'un détenu engage un autre à sa place; d'où il résulte fréquemment que les vigoureux sont affectés aux travaux faciles et les débiles aux travaux pénibles.

La proportion de la tâche dépend beaucoup des surveillants, et les abus sont très fréquents. Il n'existe absolument aucune règle.

Les prisonniers sont très sensibles à la justice, ils acceptent avec soumission les rapports sévères quand ils sont justifiés, mais la moindre injustice les révolte.

L'absence de rémunération ou d'encouragements pour les bons travailleurs écarte tout stimulant au travail et diminue la production. Le condamné, sachant qu'il recevra toujours la même nourriture et que son travail ne lui procurera aucun adoucissement, n'y apporte aucune ardeur.

La plupart des travaux à Sakhaline ne sont pas rémunérés. Seuls les travailleurs des mines gardent un dixième de leur gain, de même que les artisans, quand ils travaillent pour les particuliers. Le gouverneur militaire de l'île donne en récompense, pour la Noël, une certaine

somme, qui est répartie entre les travailleurs, mais ces gratifications n'exercent aucune influence appréciable.

Parmi les nouveaux arrivés, on trouve beaucoup d'artisans, de professionnels et de citoyens qui n'entendent rien à l'agriculture.

Parmi les principales causes de l'insuccès de la colonisation pénitentiaire, il faut citer les querelles dans les ménages, la corruption croissante et la prostitution.

Les femmes appartiennent à deux catégories :

1° Les condamnées aux travaux forcés, les déportées et les « payannes-déportées ».

Elles sont au nombre de 2.143, soit les deux tiers du chiffre total.

2° Les femmes libres qui ont suivi leurs maris volontairement et les filles de déportées. Elles sont au nombre de 1.373, soit un tiers.

Et cela pour 16.038 hommes de la population pénitentiaire, sans compter les soldats et autres catégories d'employés, en tout 18.184 hommes à Sakhaline, non compris les enfants.

Les femmes condamnées aux travaux forcés ne les subissent pas; on les place avec les colons, avec lesquels elles vivent irrégulièrement, étant déjà mariées et ayant souvent leurs enfants avec elles.

D'après les rapports généraux, la moralité à Sakhaline est déplorable. Plusieurs colons cherchent des femmes seulement pour vivre du gain de leur prostitution. (Suivent des exemples.)

La corruption générale atteint très vite les femmes libres qui ont suivi leurs maris aux travaux forcés; c'est le résultat fatal de l'absence de milieu sain et de l'impossibilité de trouver du travail.

L'état de la femme condamnée est supérieur à celui de la femme libre : la première reçoit sa ration du gouvernement, tandis que la seconde ne reçoit que 150 kopecks par mois, alors que le seul poud de farine coûte 130 kopecks!

La passion de l'alcool et des cartes ont une grande influence sur l'abaissement de la moralité à Sakhaline. On reçoit l'eau-de-vie du fond des colonies et sa distribution est réglementée par le gouvernement militaire. On la livre en quantité de 3.000 védros (1) par an; on la transporte secrètement du Japon et on la prépare aussi secrètement à Sakhaline même.

D'après le chef de l'arrondissement de Timov, M. Savrimovich :

« La vie des déportés à Sakhaline est un affreux cauchemar. C'est un mélange de débauche, d'insolence et d'impudence, accompagnées de vraies douleurs et de privations inimaginables; la vie dans toutes

(1) Le védro contient 16 bouteilles, environ 10 litres.

ses phases est corrompue. » Les pauvres enfants nés ou amenés à Sakhaline avec leurs mères apprennent dès leur plus jeune âge les plus redoutables vices de la vie pénale et, tout petits, sont déjà corrompus. Les exemples donnés par l'auteur sont terrifiants : des filles de douze à treize ans et même avant sont livrées à la prostitution. C'est pour ces raisons que l'auteur a entendu dire que la majeure partie de la nouvelle génération à Sakhaline était une « nouvelle galère ».

Les prisons de Sakhaline jouent, en outre, un rôle absolument dépravant.

On y voit mêlées toutes les catégories de condamnés aux travaux forcés : ceux de la Sibérie et du Baïkal comme les vieux habitués qui ont fait de longs stages dans différentes prisons et apportent avec eux une science profonde et une expérience consommée. Comme la répartition des condamnés entre les prisons de Sakhaline est basée sur la longueur de la peine, les condamnés pour un long terme restent dans l'arrondissement d'Alexandrovsk ; les autres, condamnés à un terme moins long, sont envoyés dans l'arrondissement de Korsakov et l'arrondissement de Timov présente comme une moyenne entre les deux autres.

Les détenus sont répartis dans les chambrées de préférence selon la nature des travaux qu'ils accomplissent ; d'un côté sont les menuisiers, de l'autre les traîneurs de bois, etc.

On enferme dans des chambres séparées les inculpés, les prévenus et les accusés, parfois aussi certains récidivistes. Il n'y a pas d'autre base pour la répartition ; aussi arrive-t-il souvent que des gens absolument pervertis se trouvent enfermés avec des gens moins corrompus ; on en devine les conséquences. Sous ce rapport, la prison d'Alexandrovsk jouit d'une triste réputation.

Les directeurs des prisons sont d'avis que, si l'on se place au point de vue de l'amendement, le terme des travaux forcés ne doit pas dépasser quinze, douze et même dix ans.

Une libération conditionnelle sagement réglée pourrait être d'une grande utilité.

Au sujet des détenus qui sont condamnés pour un long terme, l'auteur estime que certains d'entre eux sont dignes de compassion, et, par leur moralité, ne méritent point le sort qu'ils subissent.

Parmi eux on trouve des évadés repris. L'influence déprimante de la prison, les angoisses, les souvenirs de leur famille et du crime commis excitent chez les détenus une telle souffrance qu'ils ne peuvent plus en supporter les conséquences et, tâchant de se soustraire à l'angoisse actuelle, s'évadent.

D'après les règlements excessivement sévères concernant les condamnés aux travaux forcés, ces évadés sont condamnés au fouet et voient prolonger le terme de leur détention.

Les aumôniers, probablement très absorbés par leur ministère et leurs occupations dans les villages, restent très étrangers à la vie intérieure des prisons.

Non moins loin des prisons se trouve une grande partie des directeurs, qui s'occupent de comptabilité et surtout d'une correspondance souvent bien inutile. Joignez à cela l'insuffisance numérique et morale du personnel de surveillance et vous comprendrez combien tous moyens de régénération font défaut.

D'après l'auteur, un surveillant subalterne a la garde de trente-cinq détenus et un premier gardien a celle de quarante.

Les surveillants sont dispersés dans les villages, sont attachés aux chancelleries et exercent des fonctions de police. Ainsi s'explique l'insuffisance de la surveillance dans les prisons.

Dans la prison d'Alexandrovsk, un surveillant est obligé de garder pendant toute la journée une section de cent cinquante détenus.

On constate d'après les documents que les surveillants sont assez souvent congédiés. Les causes en sont : l'ivrognerie, les parties de cartes avec les détenus, les coups portés à des condamnés, le concours prêté à une évasion, la réception irrégulière d'eau-de-vie, etc.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que, jusqu'à ce jour, la prison d'Alexandrovsk représentât un asile de nuit où se réunissaient les condamnés aux travaux forcés et les libérés, où l'on apportait de l'eau-de-vie et où l'on jouait.

Enfin, comme cause d'insuccès de la colonisation pénitentiaire, il faut citer le dégoût des déportés pour Sakhaline. Ils y ont subi leur peine et tout leur rappelle la prison et la vie pénitentiaire.

Ils restent au milieu de la population arrivée de tous les coins de la Russie, en contact direct avec le surveillant, c'est-à-dire sous la menace continuelle de nouveaux travaux forcés. Cet ensemble de circonstances fait naître chez le libéré un irrésistible désir de quitter Sakhaline.

Les jeunes, sous l'influence de leurs aînés, prennent les mêmes idées de tout quitter, et voilà comment la colonisation pénitentiaire devient de moins en moins durable ou même n'a pu encore se former.

A Sakhaline, il n'y a qu'une grande Administration des prisons avec un lieu de passage pour la colonisation temporaire.

En terminant cet aperçu sur Sakhaline comme colonie pénale

agricole, il faut parler des occupations secondaires : l'extraction de la houille, l'exploitation des forêts, la pêche et la salaison du poisson, qui offrent des richesses inappréciables (*Revue*, 1895, p. 1213); la préparation des engrais, la pêche au chou de mer (1), et les travaux dans les différents ateliers. Aucune de ces professions n'a pris un développement particulier, et l'entreprise de l'exploitation des mines de houille elle-même, établie pourtant avant les travaux de culture, n'a pas été réorganisée.

L'industrie houillère se trouve entre les mains de Sociétés privées d'un côté, et, de l'autre, entre celles de l'Administration pénitentiaire. La quantité de charbon extrait des trois mines de l'Administration a atteint le chiffre de 60.000 pouds par mois. Malheureusement la qualité laisse beaucoup à désirer, par suite du défaut d'organisation dans l'exploitation. On espère y pourvoir dans un avenir prochain.

On remarque même l'antagonisme actuel entre les entrepreneurs privés et l'Administration, à laquelle les premiers reprochent son incapacité de conduire l'affaire d'après les principes commerciaux. La concurrence est très vive entre les deux ordres de producteurs.

La pêche du chou de mer et la préparation du poisson sont entre les mains des Japonais, des entrepreneurs russes privés, ainsi que des associations de libérés (sortes de Sociétés financières) et de l'Administration pénitentiaire. Sauf l'entreprise de Semenov et Dembi, les entreprises privées ainsi que celles de l'Administration pénitentiaire ne font que de s'organiser et il est difficile de parler de leurs résultats.

L'exploitation des bois est à peine commencée. Les forêts sont détruites surtout par les incendies qui se propagent parfois à des distances considérables. Jusqu'à présent les bois servaient aux constructions de l'Administration et à quelques industries; pendant ces derniers temps, on a commencé à construire des chalands; en 1896, on a exporté des traverses.

Les différents ateliers de l'Administration, qui occupent 400 détenus, travaillent exceptionnellement pour les besoins de l'Administration pénitentiaire et exécutent quelques rares commandes pour des particuliers. On n'y enseigne pas les métiers, ce qui fait leur peu d'importance au point de vue pénitentiaire.

La prison doit se préoccuper non seulement d'augmenter les revenus que peuvent lui procurer ses clients, mais aussi d'assurer l'avenir de ceux-ci quand ils sortiront et seront obligés de gagner leur vie.

(1) Sorte de plante marine, fort recherchée des gourmets au Japon et en Chine.

Les entrepreneurs privés, comme l'auteur a pu s'en convaincre dans une conversation qu'il a eue avec eux, préfèrent avoir comme travailleurs des Japonais et des Chinois.

Les entrepreneurs se plaignent du travail des condamnés aux travaux forcés et des libérés, parce qu'ils travaillent mal, se corrompent dans les prisons et se livrent au vol. L'entrepreneur Kremorenko trouve même le travail des condamnés désavantageux, malgré la faiblesse du salaire qu'ils reçoivent.

Dans les mines de Makovski et C^{ie}, il y a eu 71 Chinois et 130 libérés comme travailleurs. Le directeur, M. Makovski, a déclaré qu'il préfère les Chinois aux libérés : les premiers sont sobres, ne se livrent pas aux excès et travaillent davantage.

Dans ces derniers temps la situation a changé. Le nombre des entreprises privées a augmenté.

La question des travaux forcés et de la déportation, de son côté, est devenue de plus en plus importante. On a acquis la preuve et mis en évidence que la colonisation pénitentiaire ne peut être assurée par l'agriculture.

En conséquence, sans perdre de temps, il faut créer d'autres entreprises pour cette colonisation, afin d'assurer à la population les moyens de gagner sa vie et, par là, préserver l'île du vagabondage et de l'oisiveté, qui souvent conduisent à la prison et aux travaux forcés.

En résumé, la conclusion s'impose que la déportation en masse comme suite des travaux forcés, même avec le système de tutelle des déportés, n'a pas réussi, pour des causes internes, tenant, en particulier, à la trop grande quantité de déportés et surtout l'absence de moyens pour l'Administration d'employer cette masse de condamnés, quelle que soit l'importance des sommes dépensées annuellement pour Sakhaline.

On comptait que la déportation à Sakhaline préserverait des évasions; il n'en a rien été.

Le nombre des évadés non ramenés en 1891 était de 58 individus, en 1892 de 158, en 1893 de 93, en 1894 de 62, en 1895 de 40.

Il est à remarquer que, vu l'absence de contrôle de la population déportée, les chiffres susmentionnés ne peuvent pas être regardés comme tout à fait exacts.

Nicolas DE VLASSOW.